

L'économie circulaire pour la construction d'écosystèmes territoriaux économes en ressources



Nathalie Boyer

Déléguée Générale d'ORÉE

La gestion «cloisonnée» des territoires dans des domaines tels que les déchets, l'eau, l'énergie a aujourd'hui atteint ses limites. L'économie circulaire doit permettre de mieux appréhender les systèmes territoriaux dans toute leur complexité et d'identifier les interactions clés sur lesquelles il est souhaitable d'agir pour accroître leur sobriété et leur performance.

L'écologie industrielle et territoriale (EIT), application territoriale de l'économie circulaire, propose justement une approche systémique des flux de matières et d'énergie et collective. Ils se concrétisent par la mise en œuvre de synergies :

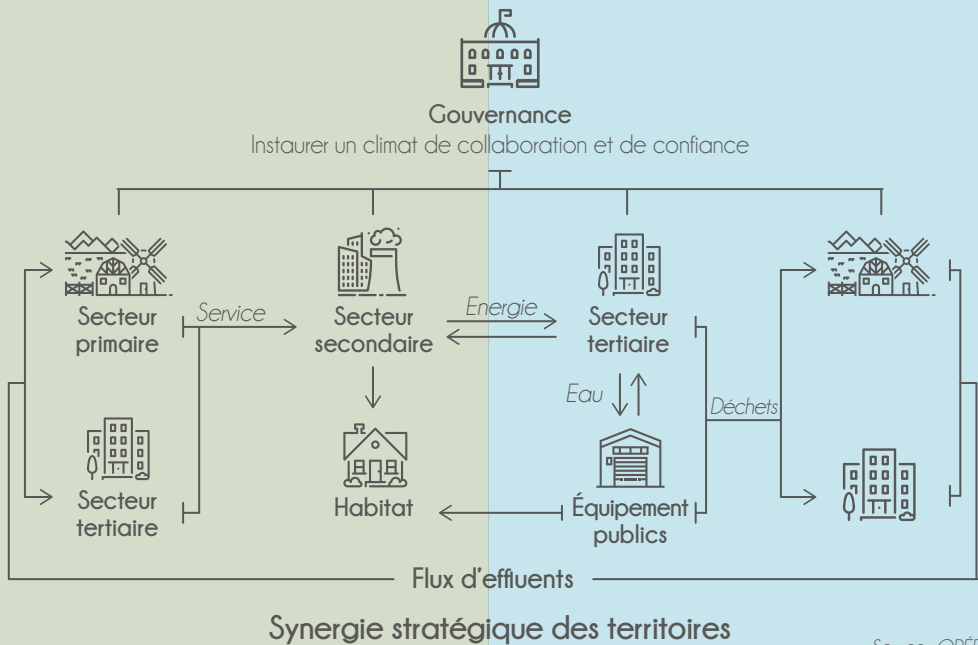
- Partage et mutualisation de biens, ressources ou services (ex : gestion des déchets, gardiennage, restauration collective, plan de déplacement inter-entreprises...);
- Échange de flux ou synergies de substitution entre entreprises voisines (ex : eaux industrielles usagées, énergie fatale, déchets, coproduits...).

Stratégie de mutualisation

Exemple : mutualisation du transport, d'infrastructure, collecte des déchets, achat mutualisé d'énergie...

Stratégie de substitution

Exemple : Valorisation des eaux usées, récupération des déchets, échange d'énergie...



Les collectivités sont des piliers dans la gouvernance de ces projets multi-acteurs, qui sont pour elles de réels outils de développement économique et d'attractivité territoriale, et créateurs d'emplois non-délocalisables. Ces solutions concrètes s'inscrivent au cœur des activités de production de biens et services qui y trouvent des intérêts multiples (économies d'échelles et réduction des coûts) et participent donc à reconnecter stratégies de territoires et d'entreprise

Pour identifier les potentialités de telles synergies, des approches quantitatives sont mises en œuvre par des enquêtes auprès des entreprises pour analyser précisément les flux qui entrent et sortent de leurs activités. A l'échelle d'un territoire, il s'agit d'analyser le «métabolisme territorial». Le facteur humain est par ailleurs essentiel pour relever le défi que représente la dimension collective. L'animateur est indispensable

pour coordonner les actions et créer du lien entre les acteurs, favoriser la confiance nécessaire au développement de la culture partenariale et assurer la mobilisation et la motivation des entreprises.

In fine, les synergies ne pourront se concrétiser que si elles s'inscrivent dans une dynamique pérenne et portée par le plus grand nombre d'acteurs sur le territoire. Au travers de l'animation, un certain nombre de leviers clés peut être mobilisés :

- Implication de l'ensemble des acteurs locaux aux compétences et expertises complémentaires dans un projet de territoire
- Mobilisation d'acteurs leaders (élus, dirigeants d'entreprises)
- Initiatives démonstratrices des réussites et gains possibles
- Modèles économiques assurant la pérennisation de la démarche par la participation de tous les bénéficiaires (acteurs privés et publics)

La mise en place des synergies implique de s'assurer qu'elles ne créent pas plus d'impacts environnementaux et sociaux qu'initialement. En effet, si l'EIT permet d'engager un travail sur les flux, elle prend rarement en compte la viabilité des écosystèmes naturels, les questions sociales liées au bien-être ou encore les impacts qui peuvent être reportés sur des territoires voisins et à l'échelle globale de la planète.

C'est cette conception forte de la durabilité, qu'ORÉE a tenté d'intégrer dans la construction du Référentiel ELIPSE, première plateforme internet nationale pour «l'évaluation des performances des démarches d'écologie industrielle et territoriale». Elle propose un cadre commun à tous les porteurs de projets pour s'auto-évaluer et des clés pour le suivi des initiatives d'EIT pour les acteurs qui les soutiennent.